



DEMANDE PREALABLE D'AGREMENT D'UNE EXPERIENCE EN ENTREPRISE CONVENTIONNEE

L'Elève ingénieur demande au Service des Stages du Lycée Saint-Joseph de bien vouloir agréer l'Expérience en Entreprise qu'il se propose d'effectuer dans les conditions précisées ci-dessous.

- Tous les champs de ce document doivent être complétés
- Un accord écrit de l'Entreprise doit être fourni, pour la période et les missions prévues, en même temps que le présent document.
- Ce formulaire doit être accompagné des conventions de stage, renseignées et signées uniquement par l'élève.
- A l'issue de son Expérience, l'élève devra obligatoirement faire part de sa propre appréciation sur son expérience via la Demande de Validation, à rendre avec son rapport.

Nom de l'Elève :

Prénom de l'Elève :

Classe :

Domaine :

Tél. portable de l'Elève : Courriel de l'Elève :

TYPE D'EXPERIENCE

OUVRIER PROFESSIONNALISATION INGENIEUR MOBILITE INTERNATIONALE SUPPLEMENTAIRE

Nom de l'Entreprise :

Activités de l'entreprise :

Pays dans lequel s'effectue l'Expérience :

Dans le cas d'un stage Ouvrier, préciser le nombre de salariés dans l'entreprise :

Dates précises de l'Expérience : Du Au :

Durée : semaines.

Interruption éventuelle (vacances, etc.) : Du : Au :

Sujet du stage et/ou missions de l'élève :

.....

.....

.....

A remettre au Secrétariat des Stages avec la convention, 15 jours minimum AVANT le début de l'Expérience et ne doit pas être envoyée en Entreprise.

Date et signature de l'Elève ingénieur

Date et visa de l'Administration
du Lycée Saint-Joseph

Date et visa
Du Service des stages du lycée Saint-Joseph